Hauts-de-France, Nord
Villeneuve-d'Ascq
Quartier Le Château
2 à 16 allée des Chamois

Ilot 9, les Terrasses des prés (Le Château)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA59005204
Date de l'enquête initiale : 2017
Date(s) de rédaction : 2017
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Patrimoine de Villeneuve-d'Ascq, ville nouvelle
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : lotissement concerté
Appellation : îlot 9, Les Terrasses des Prés
Parties constituantes non étudiées : immeuble

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2017, MZ, 439 à 444

Historique

L'ilot 9 est mis en promotion en 1974 auprès d'une SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) : la société anonyme d'HLM Le Nouveau Logis, promoteur qui s'associe à l'architecte Jean-Claude Dumont, également coordonnateur du quartier. L'ilot 9 est construit dans les mêmes conditions que l'ilot 10 (IA59005205), situé à proximité.
Le programme comprend 48 logements intermédiaires en habitation à loyer modéré en accession à la propriété (HLMA), de type III à VI. La densité brute est fixée à 48 logements à l'hectare pour les deux ilots. La capacité de stationnement, fixée pour les ilots 9 et 10 (total de 89 logements) est de 142 places, dont 90 garages couverts.
La livraison a lieu en février 1977.

Période(s) principale(s) : 4e quart 20e siècle
Dates : 1977 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Jean-Claude Dumont (architecte, attribution par source)
Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : ÉPALE (commanditaire, attribution par source), Le Nouveau Logis, SA d'HLM (SCIC) (promoteur, attribution par source)

Description

L'ilot 9 est un groupement d'habitat intermédiaire qui adopte la forme du lotissement en impasse. La densité est de 50 logements par hectare.
Il se développe dans un terrain de 0,96 ha, qui forme une péninsule sur la rive est du lac du Château. Il est bordé à l'est par l'avenue de la Châtellenie et au sud par la rue Charles-le-Bon, qui lui donne accès.
Les habitations s'organisent de part et d'autre d'une voie courbe qui s'achève en impasse et dessert les garages intégrés. L'habitat, de type intermédiaire, est organisé en blocs au style moderne, combinant six logements organisés sur deux niveaux. Chaque logement est pourvu soit d'un jardin, soit d'une terrasse desservie par un escalier extérieur privatif. Des décrochements animent les façades et contribuent à isoler visuellement les logements les uns des autres.
L'accès automobile aux garages intégrés détermine en grand partie l'organisation de l'ilot, selon une logique duale. Côté rue et circulation au centre, l'espace public est traité de façon minérale. Les façades, correspondant aux pièces techniques, présentent une certaine rigueur soulignée par l'implantation géométrique des baies et le rejet latéral des entrées. Sur l'arrière

en revanche se déploient les terrasses et les jardins, formant des gradins végétalisés aboutissant aux espaces verts. On peut noter également que l'ilot 10, constitué des mêmes types d'habitations (réalisés par la même équipe de promoteurs et architectes), propose une même polarisation avant-arrière des blocs de logements mais présente une disposition d'ensemble différente, les blocs étant alignés le long de deux courtes impasses parallèles. On retrouve par ailleurs quasiment les mêmes blocs à la Cousinerie nord, dans l'ilot 8, du même architecte.
Comme aux Terrasses du Lac, la clôture des jardins, initialement ouverts sur l'espace public, est intervenue dans un second temps. C'est donc par sa périphérie que lotissement est supposé s'ouvrir sur les espaces publics qui l'entourent : il est aujourd'hui toujours bordé par le chemin piétonnier qui parcourt la rive du lac, auquel viennent se raccorder les chemins internes ; de même, plusieurs logements disposent d'un accès piéton sur l'avenue de la Châtellenie.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton
Étage(s) ou vaisseau(x) : 2 étages carrés
Couvrements :
Type(s) de couverture : terrasse
Escaliers : escalier de distribution extérieur

Typologies et état de conservation

Typologies : opération enclavée ; habitat intermédiaire ; îlot d'habitat groupé ; îlot de type moderne

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- AC Villeneuve-d'Ascq. Fonds ÉPALE ; 12 EP 19. **Répertoire logements janvier 1979.** ÉPALE, [1979].

Bibliographie

- SÉMINAIRE ARCHITECTURE ET COMMUNICATION ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE LILLE ET DES RÉGIONS NORD, juin 1996. **Villeneuve-d'Ascq Ville nouvelle.** [Lille] : 1996.
  p. 13-17

Illustrations

Les Terrasses des Prés (au fond) depuis le chemin des Chaumières, rive ouest du Lac du Château. Photographie, 1978 (AC Villeneuve d'Ascq ; 16W3). Repro. Pierre Thibaut IVR32_20215900451NUCA

Premier bloc (n° 2) à l'entrée de l'allée des Chamois. Les garages sont intégrés. Les entrées, localisées sur le côté des blocs, sont rendues presque invisibles. Phot. Pierre Thibaut IVR32_20185900076NUCA

Ilot 9 vu depuis la rive ouest du lac du Château. Les volumes réduits et fractionnés de l'habitat intermédiaire contribuent à la qualité paysagère des rives du lac, avec des effets de gradins à dominante végétale. Phot. Pierre Thibaut IVR32_20185900708NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les ilots d'habitation de la ville nouvelle de Villeneuve d'Ascq (IA59005554)
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Quartier Château (IA59005195) Nord-Pas-de-Calais, Nord, Villeneuve-d'Ascq, Le Château,
Ilot 10, dit Les Terrasses des Prés, ensemble de 7 immeubles, allées de Chantilly et des Chalands (IA59005205) Nord-Pas-de-Calais, Nord, Villeneuve-d'Ascq, Le Château, , 2 à 16 allée des Chamois

Auteur(s) du dossier : Leslie Dupuis
Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

Les Terrasses des Prés (au fond) depuis le chemin des Chaumières, rive ouest du Lac du Château. Photographie, 1978 (AC Villeneuve d'Ascq ; 16W3).

IVR32_20215900451NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre Thibaut
Date de prise de vue : 2021
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Commune de Villeneuve d’Ascq
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Premier bloc (n° 2) à l'entrée de l'allée des Chamois. Les garages sont intégrés. Les entrées, localisées sur le côté des blocs, sont rendues presque invisibles.

IVR32_20185900076NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut
Date de prise de vue : 2018
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Ilot 9 vu depuis la rive ouest du lac du Château. Les volumes réduits et fractionnés de l'habitat intermédiaire contribuent à la qualité paysagère des rives du lac, avec des effets de gradins à dominante végétale.

IVR32_20185900708NUCA
Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut
Date de prise de vue : 2018
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation